

VOLOBE AMONT UN PROJET HYDROELECTRIQUE MAJEUR POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ACCELERATION DE LA TRANSITION ENERGETIQUE DE MADAGASCAR

26 mai 2023, Antananarivo

- La signature officielle des contrats d'achat d'électricité et de concession ouvre la voie à une mise en production du projet en 2028.
- La réalisation de cette infrastructure clé lance un signal fort du gouvernement Malagasy pour contribuer à l'émergence de la Grande Ile.
- Le partenariat public-privé aura un impact socio-économique majeur, notamment :
 - Accélérer l'inclusion énergétique en permettant un accès abordable à l'électricité pour environ 2 millions de personnes ;
 - Accélérer la transition énergétique du pays : 750 GWhs par an soit l'équivalent de 40% de la consommation annuelle nationale actuelle à Madagascar ;
 - Permettre le désenclavement de la zone du projet et la création de 1 500 emplois directs et indirects.

SIGNATURE OFFICIELLE DES CONTRATS VOLOBE AMONT, UNE ÉTAPE CLÉ VERS 2028

Projet prioritaire du gouvernement, la mise en service de la centrale hydroélectrique de Volobe Amont permettra d'offrir un accès à une électricité fiable et abordable à deux millions de Malagasy. Le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, M. ANDRIAMANAMPISOA Soloniaina Rasamoelina, les administrateurs du conseil d'administration de la JIRAMA M. RAKOTONDRAVAO Fredon, M.TSABOTO Roger , M. RASOLOFONANTENAINA José Elysé et le directeur général de la CGHV (Compagnie Générale d'Hydroélectricité de Volobe), Rémy HUBER, ont franchi une étape décisive vers l'achèvement de la centrale hydroélectrique de Volobe Amont traduit par la signature de contrat d'achat d'électricité entre la CGHV et la JIRAMA et le contrat de concession entre la CGHV et le Ministère de l'énergie et des hydrocarbures. Cette signature officielle, élément clé du Plan Émergence de Madagascar, est à la fois une priorité pour l'État Malagasy et une étape importante pour la transition du pays vers les énergies renouvelables et propres.

Cette étape a été franchie avec succès grâce aux compétences complémentaires d'actionnaires de référence, dont AXIAN Energy agissant dans le secteur de l'énergie en Afrique, et la direction de la CGHV qui ont travaillé aux côtés du ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures et de la JIRAMA ayant fourni un appui institutionnel solide.

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ FORT ENTRE L'ÉTAT MALAGASY ET LA CGHV POUR ASSURER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS

L'Etat Malagasy et la CGHV ont conclu un accord équilibré basé à la fois sur les intérêts communs de la population malagasy et sur la viabilité du projet :

- 25 ans de concession permettant au consortium d'amortir l'investissement et de céder l'infrastructure à l'Etat si celui-ci le demande ;
- Participation de l'Autorité Publique dans l'actionnariat de la CGHV jusqu'à 20%
- Atteinte de l'objectif de l'État de réduire le prix de l'électricité jusqu'à quatre fois moins cher que le prix moyen actuel de la production ;
- Engagement de la CGHV à développer des partenariats avec des fournisseurs locaux et nationaux dans le respect des réglementations relatives à l'approvisionnement pendant la phase de construction ;
- Engagement de la CGHV, à travers son programme RSE, à produire de l'électricité pour le réseau local de la JIRAMA une fois la centrale en service, avec les communautés riveraines de la centrale de Volobe amont pour bénéficiaires.

Parmi les projets définis dans le cadre du Plan de développement à moindre coût (PDMC) lancé en novembre 2018 et sa version révisée en 2022, la réalisation de celui-ci, hautement prioritaire pour Madagascar, aura un impact positif et durable tant à l'échelle nationale que régionale, ainsi qu'auprès des collectivités locales. Il permettra de :

- Générer environ 1 500 emplois directs et indirects ;
- Electrifier plus de 2 millions de personnes, soit 8 % de population supplémentaire ;
- Accélérer le désenclavement de la zone Volobe grâce à la réfection de la route principale de 26km et l'installation d'un pont de 150m sur la rivière d'Ivondro ;
- Renforcer les compétences nationales en ingénierie et technologie de pointe ;
- Améliorer la balance des paiements en réduisant l'importation de fuel ;
- Redresser les comptes financiers de la JIRAMA (achat d'électricité moins cher que la vente).

Benjamin MEMMI, CEO du pôle Energy du groupe AXIAN, a déclaré : « *L'émergence de notre économie nécessite des infrastructures énergétiques modernes, fiables et propres. Notre croissance doit être inclusive, en créant un impact positif au service des communautés. Un partenariat public-privé fort est clé pour un développement rapide. La CGHV et le gouvernement Malagasy illustrent parfaitement ce partenariat gagnant pour le pays.* »

À PROPOS DE LA CGHV

La CGHV (Compagnie Générale d'Hydroélectricité de Volobe) est une société de droit malagasy. Elle a été créée en 2016, pour le développement du projet hydroélectrique de Volobe. La CGHV est en charge du développement, de la construction, de la gestion, de l'exploitation et de la maintenance de la centrale hydroélectrique de Volobe Amont.

À PROPOS D'AXIAN Energy

Le pôle AXIAN Energy du groupe AXIAN innove dans des solutions énergétiques propres, durables et accessibles auprès du plus grand nombre pour participer à l'inclusion et à la transition énergétique du continent.

AXIAN est un groupe panafricain qui agit en partenaire de la transformation socio-économique des pays dans lesquels il opère. Avec l'ensemble de ses 6400 collaborateurs audacieux et passionnés, il s'assure systématiquement de l'impact durable et positif de ses activités sur le quotidien de millions d'africains. Le Groupe AXIAN fait partie de l'initiative Global Compact des Nations Unies.

Pour en savoir plus : www.axian-group.com

Contacts média :

CGHV : Enick Razafindrakoto, enick.razafindrakoto@cghv.mg

AXIAN : Jean-Denis Boudot, jean-denis.boudot@axian-group.com